

Etude des aléas naturels sur le Sud-Est
Vendée – Marais Poitevin
Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise
Phase 2 – Définition et caractérisation des aléas

22/10/2024

Sommaire

1. Contexte de l'étude
2. Livrables de la phase 2
3. Concertation et remarques
4. Suites à donner à cette étude des aléas
5. Planning prévisionnel

1. Contexte de l'étude

Objectifs de l'étude

- **Communication-sensibilisation-association du public et des parties prenantes** sur les risques d'inondation
- **Analyse générale des caractéristiques des inondations** (débordement de cours d'eau, ruissellement pluvial, remontée de nappe)
- **Caractérisation des différents aléas et définition de la zone inondable** (périodes de retour 10, 100 et 1000 ans) ;
- **Réaliser ou réviser des PPR inondations là où cela est nécessaire** (notamment la révision du PPRI de Fontenay le Comte et de la Vendée) sans modification des PPRL Bassin du Lay et Sèvre Niortaise ;
- **Elaboration des PPRI** : Analyse des enjeux du bassin de risque et élaboration du zonage réglementaire

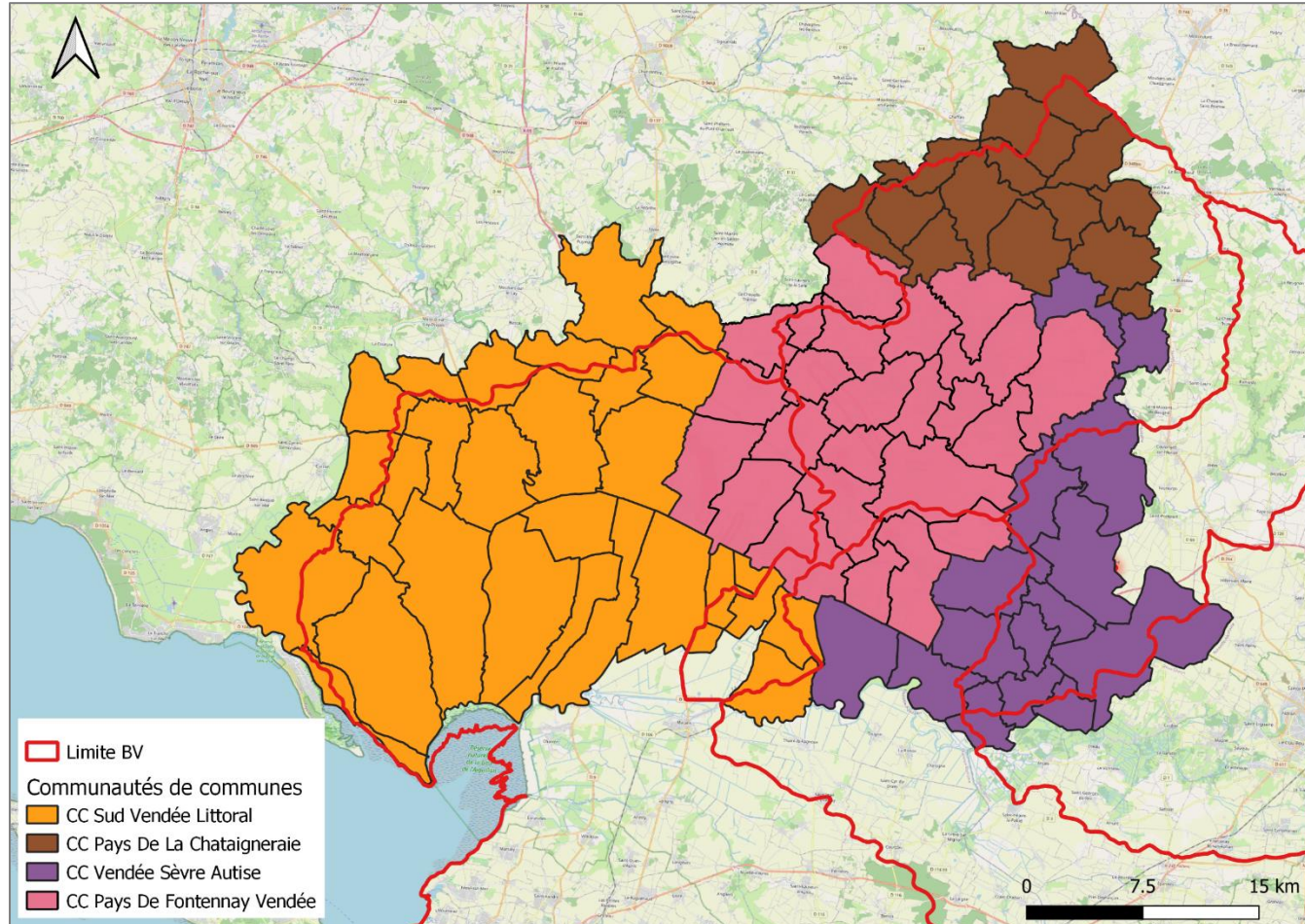
Phase 1

Phase 2

Phases 3 et 4

1. Contexte de l'étude

Périmètre global de l'étude



- 81 communes
(dont 15 sur la CdC Vendée Sèvre Autise)
- 4 communautés de communes
- Plus de 90 000 habitants

1. Contexte de l'étude

Communes concernées sur la CdC Vendée Sèvre Autise



- 15 communes sur la zone d'étude
- Plus de 14 000 habitants

1. Contexte de l'étude

Rappel contenu de la phase 1 : Analyse préalable du site

- Recueil de données (bibliographie, enquête auprès des communes, échanges avec partenaires techniques)
- Gouvernance (GEMAPI, planification urbaine, gestion de l'eau)
- Analyse hydrogéomorphologique (bassins versants, évolution historique)
- Evènements historiques (informations issues des archives, laisses de crue, hydrologie)
- Différents types d'inondation (débordement de cours d'eau, ruissellement pluvial, remontée de nappe)
- Systèmes d'endiguement (digues fluviales et maritimes)
- Concertation et communication (4 COTECH, 2 COFIL, site internet, journées du Risque Inondation)

1. Contexte de l'étude

Contenu de la phase 2 : Définition et caractérisation des aléas

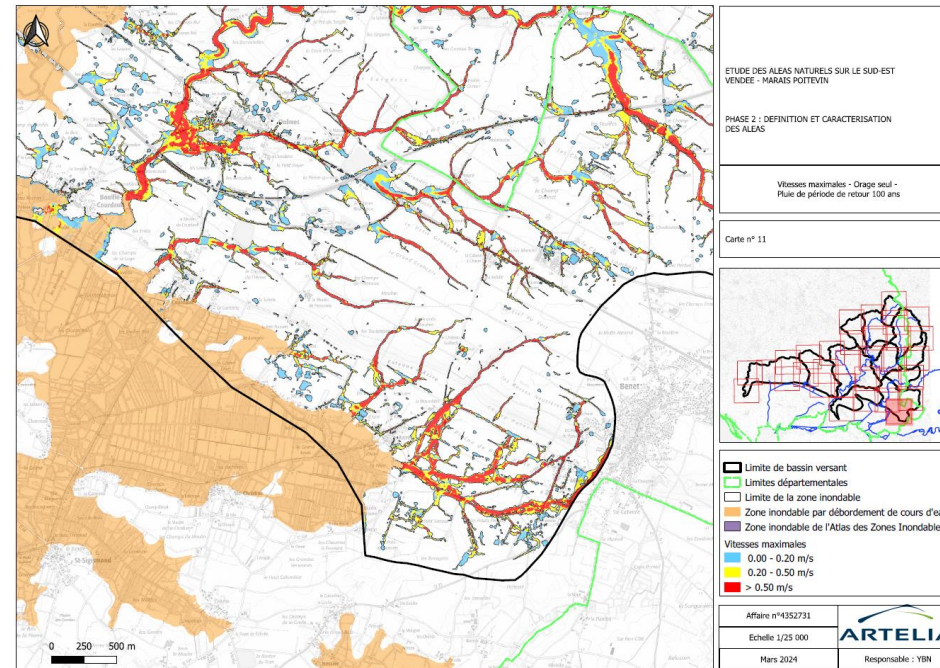
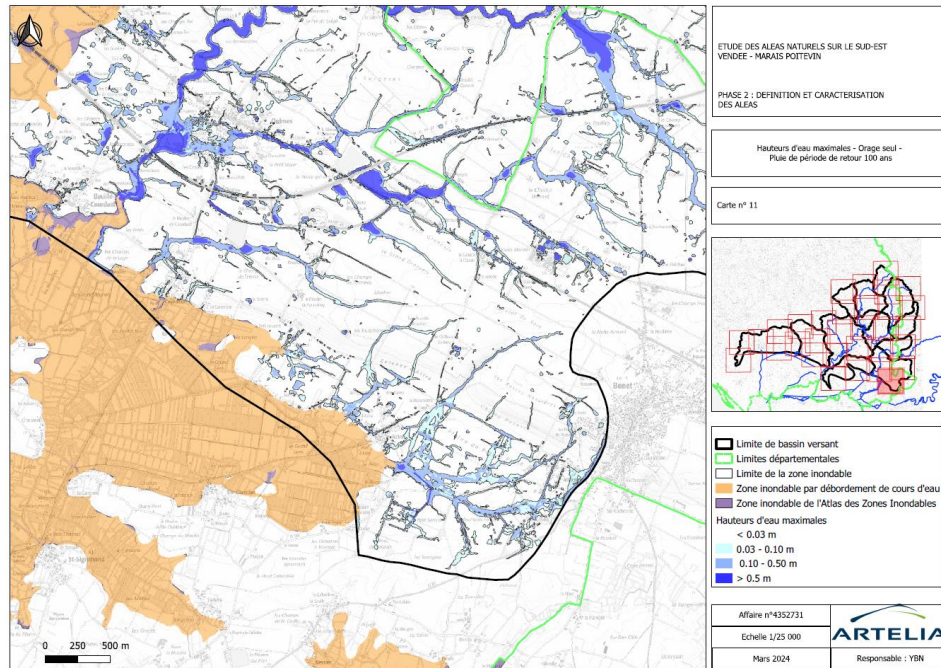
- Définition de l'évènement de référence
- Construction de modèles hydrauliques
- Simulation de différents types d'évènements pour différentes périodes de retour (10 ans, 100 ans, 1000 ans) :
 - Crue fluviale (prise en compte des remontées de nappe)
 - Orage / Ruissellement
 - Crue fluviale + Orage
 - Crue fluviale + évènement marin
 - Crue fluviale sans ouvrages
- Cartographies des aléas
- Proposition de PPR à réviser et/ou à prescrire

2. Livrables de la phase 2

Scénarios modélisés + livrables

Ruissellement pluvial :

- Simulations : pluies de période de retour 10 ans, 100 ans et 1000 ans
- Livrables : Atlas cartographique (hauteurs, vitesses) et couches SIG



3. Crues fluviales

Débits des crues modélisées

**Scénario de référence pour élaboration d'un PPRI
=
crue fluviale 100 ans**

Crues fluviales :

- Simulations : débits de période de retour 10 ans, 100 ans et 1000 ans

Hypothèses : transparence des barrages + défaillance des digues

- Vendée à Mervent :

Q100 = 350 m ³ /s	Crue historique de 1960 (période de retour d'environ 100 ans)
Q10 = 196 m ³ /s	Crue théorique
Q1000 = 525 m ³ /s	Crue théorique

- Autise à St-Hilaire-des-Loges :
(Mise à jour suite la crue de février 2024)

Q100 = 99 m ³ /s	Crue historique de 1961 (période de retour d'environ 100 ans)
Q10 = 58 m ³ /s	Crue théorique
Q1000 = 136 m ³ /s	Crue théorique

- Sèvre Niortaise à Coulon :
(avec les apports de la Guirande)

Q100 = 550 m ³ /s	Crue théorique
Q10 = 310 m ³ /s	Crue théorique
Q1000 = 880 m ³ /s	Crue théorique

2. Livrables de la phase 2

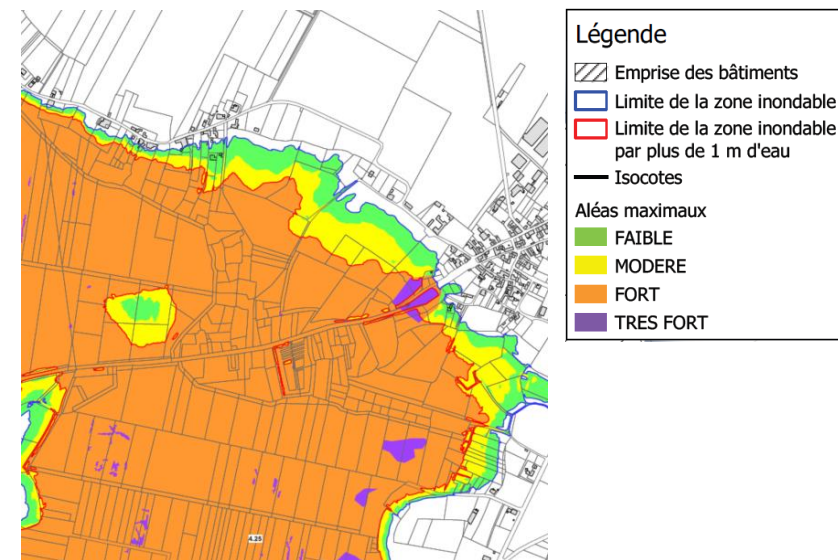
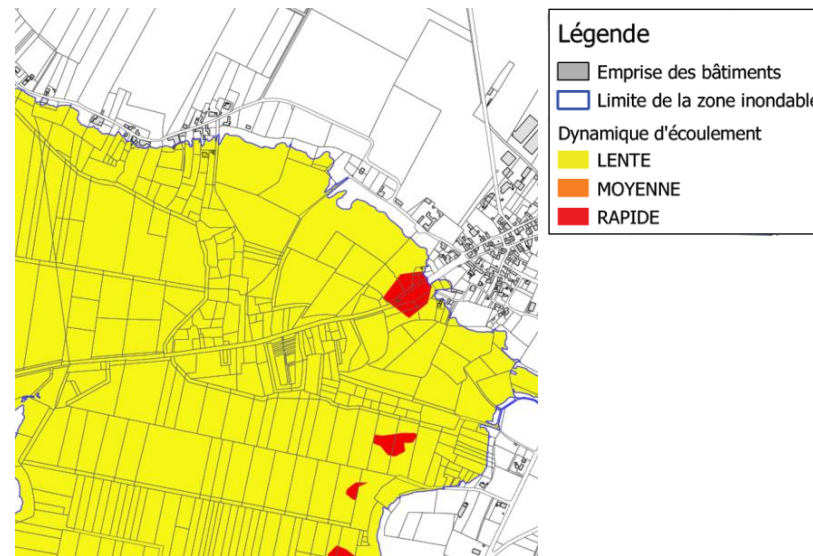
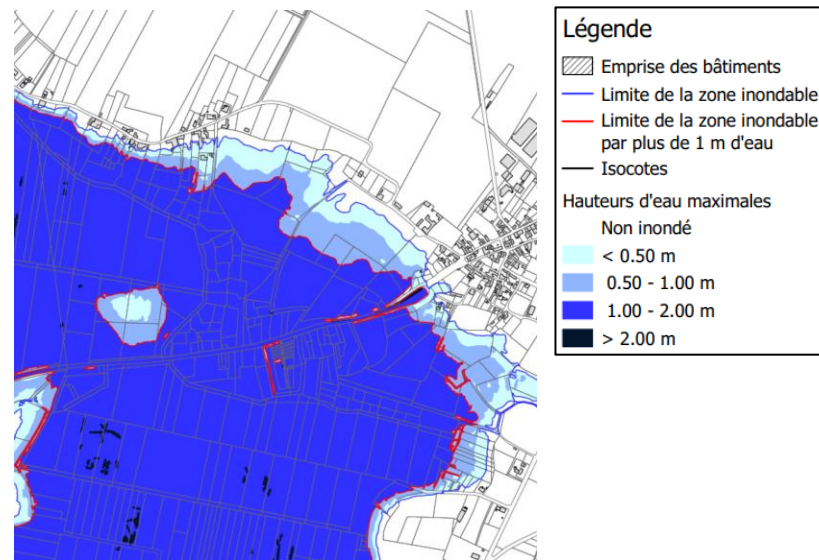
Scénarios modélisés + livrables

Crues fluviales :

- Simulations : débits de période de retour 10 ans, 100 ans et 1000 ans

Hypothèses : transparence des barrages + défaillance des digues

- Livrables : Cartes par commune (hauteurs, dynamique, aléa, isocotes) et couches SIG

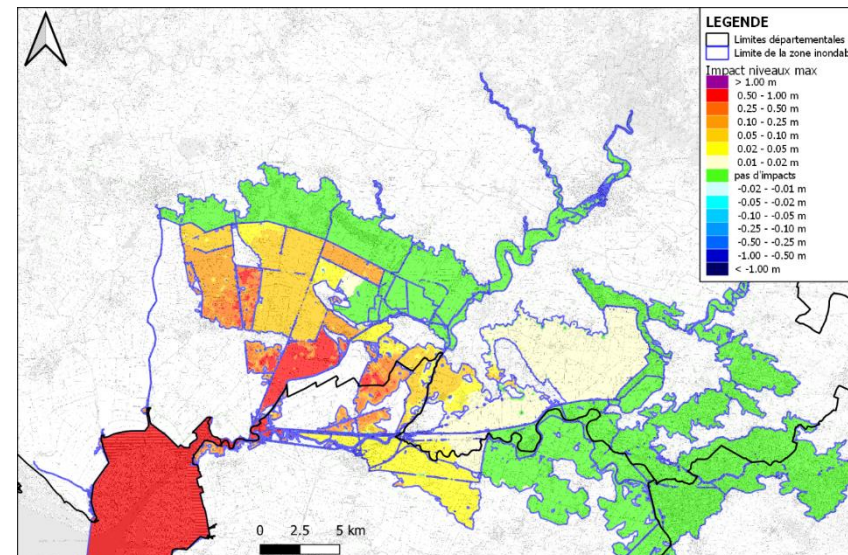
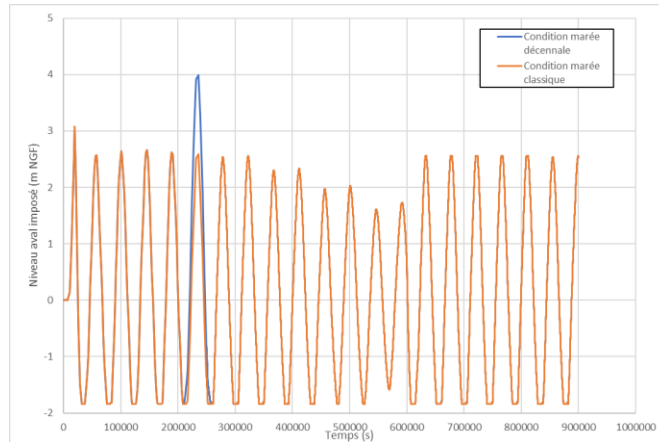


2. Livrables de la phase 2

Scénarios modélisés + livrables

Analyse de l'influence de la marée (secteur aval) :

- Simulations : débits de période de retour 10 ans, 100 ans et 1000 ans + marée décennale sur 1 pic
- Livrables : Carte générale (hauteurs, impacts) et couches SIG

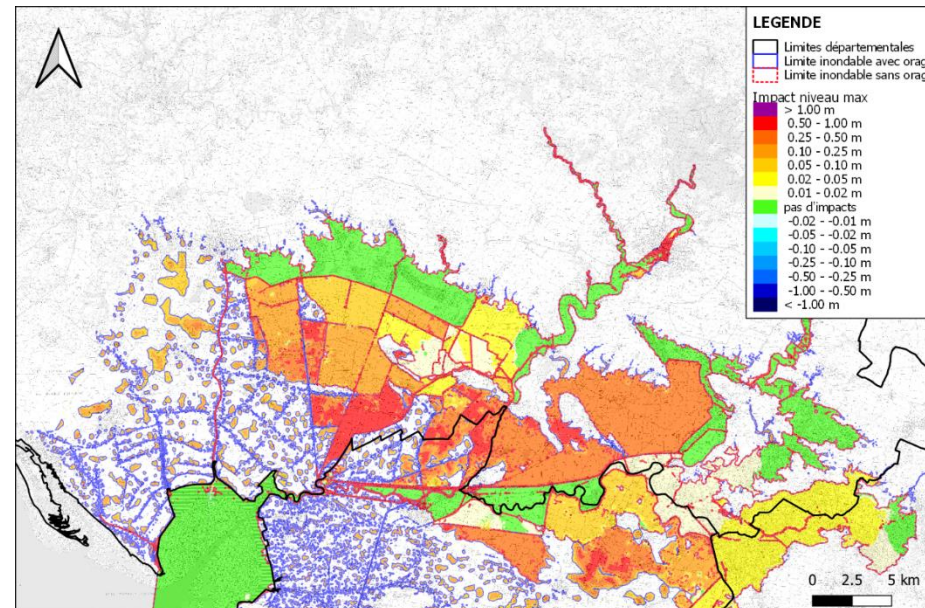


2. Livrables de la phase 2

Scénarios modélisés + livrables

Analyse de l'influence des orages (secteur aval) :

- Simulations : débits de période de retour 10 ans, 100 ans et 1000 ans + 1 orage décennal au moment du pic de crue
- Livrables : Carte générale (hauteurs, impacts) et couches SIG

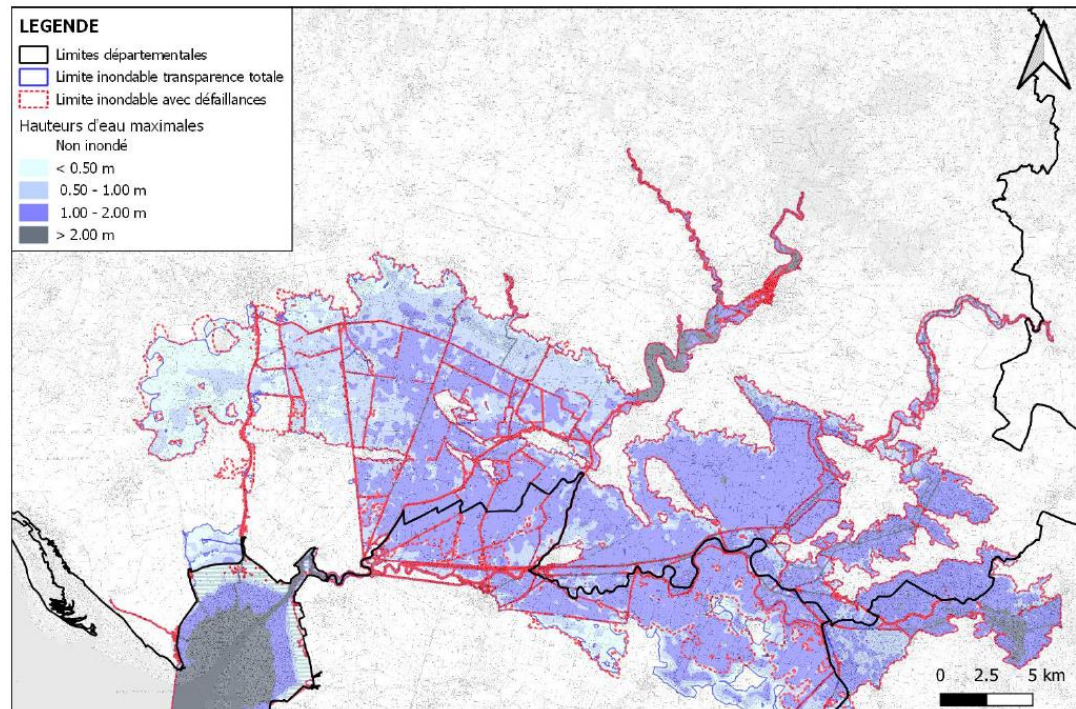


2. Livrables de la phase 2

Scénarios modélisés + livrables

Scénario sans ouvrages (secteur aval) :

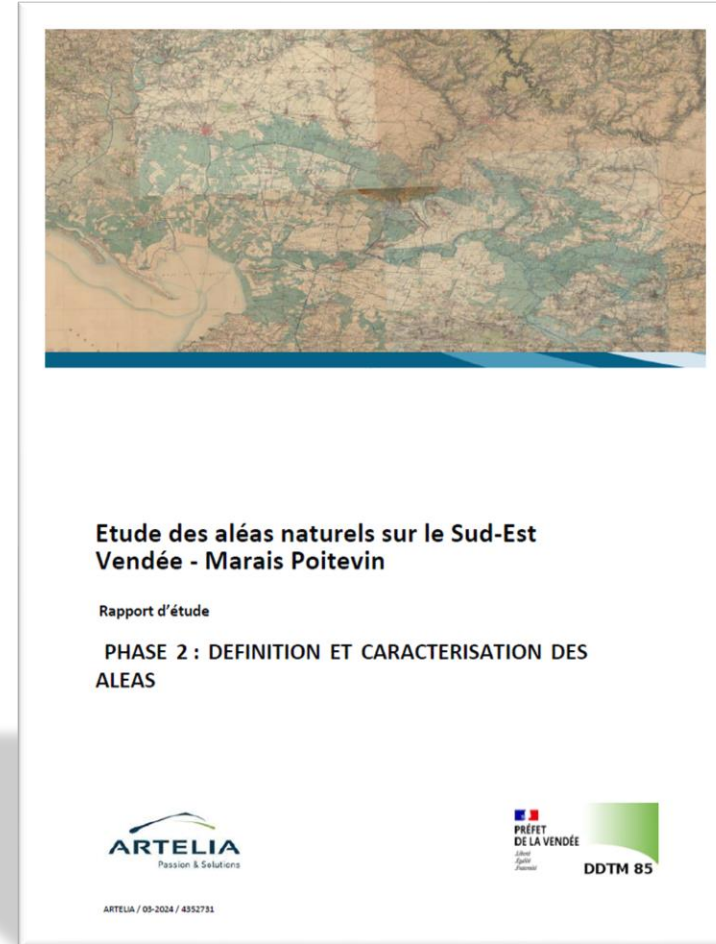
- Simulations : débit de période de retour 100 ans
- Livrables : Carte générale (hauteurs, vitesses) et couches SIG



2. Livrables de la phase 2

Autres livrables

- Rapport de phase 2 complet
- Rapport non-technique
- Rapport spécifique à la communication
- Cartographies
- Données SIG



3. Concertation et remarques

Remarques suite aux Comités Techniques du 21/03, 22/03 et 17/05

SMVSA : Remarques sur le rapport le 12/06/2024

- Demande de précisions sur le calcul des débits et les données pluviométriques
- Demande de précision sur les hypothèses de calcul
- Correction de coquilles dans le rapport

SMVSA : Remarques sur les cartographies le 27/06/2024

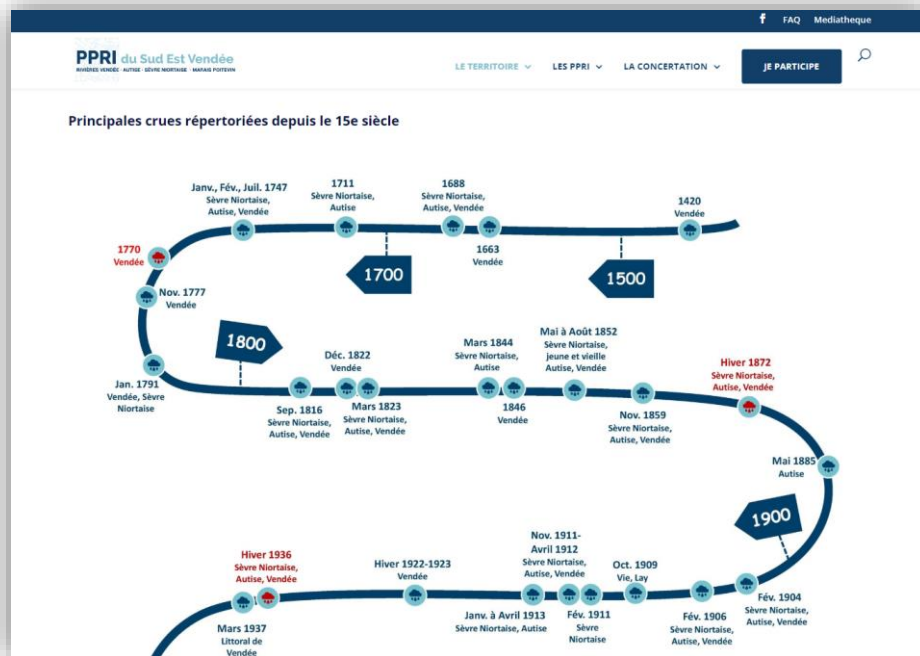
(Enquête auprès des élus : vérification de la cohérence entre les cartographies produites et les retours d'expérience)

EPCI	Retour d'analyse des cartographies
CdC Pays de la Chataigneraie	bonne cohérence
CdC Pays de Fontenay Vendée	globalement cohérent (hypothèse barrages transparents majorante)
CdC Sud Vendée Littoral	-
CdC Vendée Sèvre Autise	globalement cohérent (notamment suite à la crue de février 2024) -> Mise à jour de l'estimation du débit centennal de l'Autise et des cartographies suite à cette crue

3. Concertation et remarques

Diffusion des documents après les COPIL

- Sur le site des services de l'Etat
- Sur le site dédié au PPRI Sud-Est Vendée : www.ppri-sudest-vendee.fr



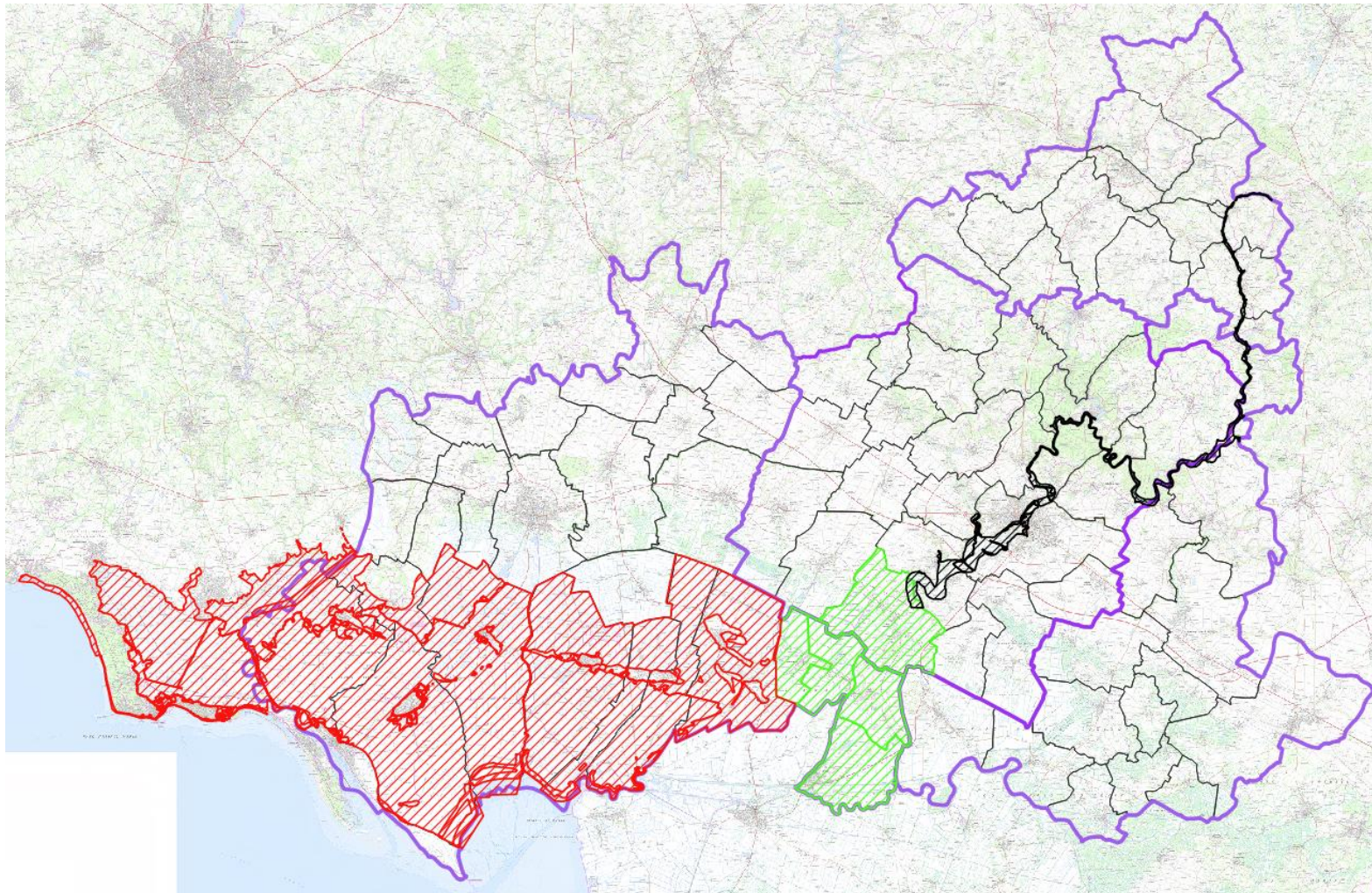
Rechercher des fichiers ...

Choisissez la catégorie

- Résumé non technique - phase 1 - Analyse préalable du site 3.66 MB
Étude préalable | Rapport
- Rapport d'étude - phase 1 - Analyse préalable du site 34.36 MB
Étude préalable | Rapport

4. Suites à donner à cette étude d'aléas

Les PPR actuels : PPRL (Risques Littoraux) et PPRI (Risque Inondation)



PPRL : Sèvre Niortaise

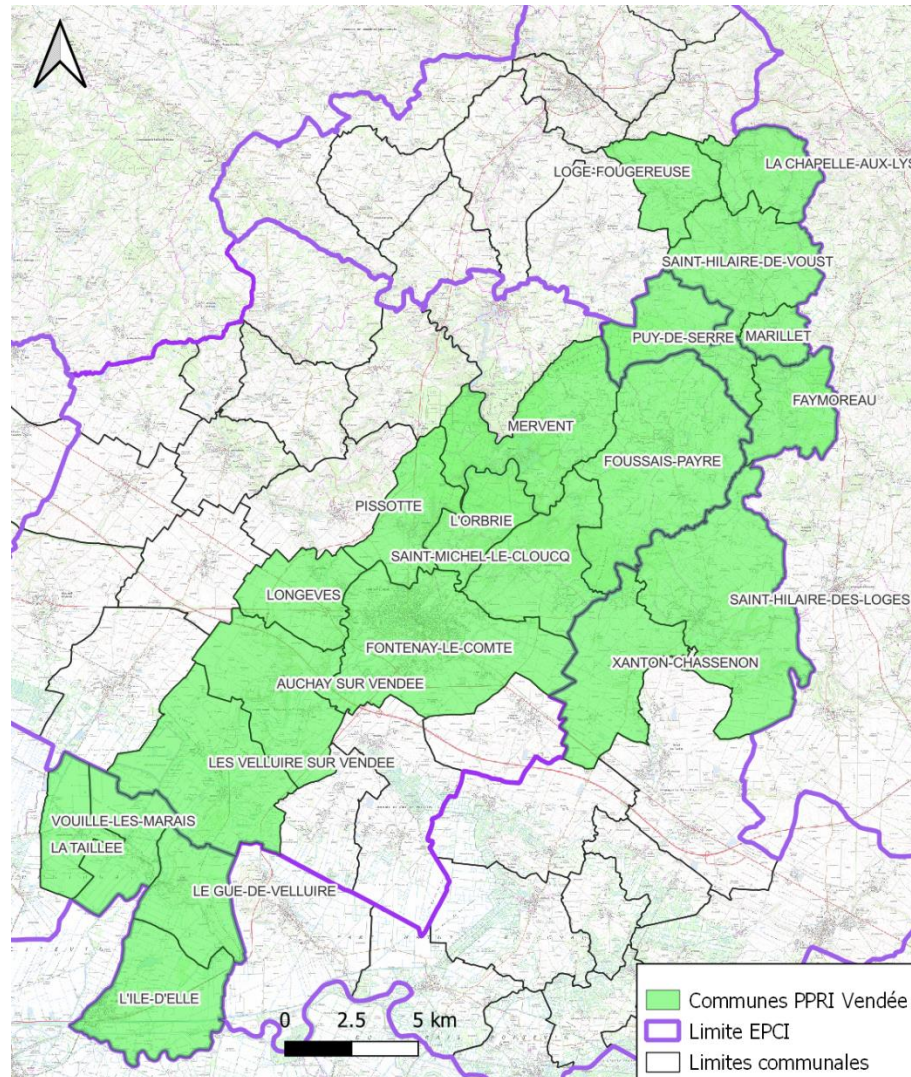
PPRI prescrit : Vendée aval

PPRI existant : Vendée +
Fontenay-le-Comte

4. Suites à donner à cette étude d'aléas

Prescription de 2 PPRI sur une partie de la zone d'étude

PPRI Vendée



Communes concernées : 21

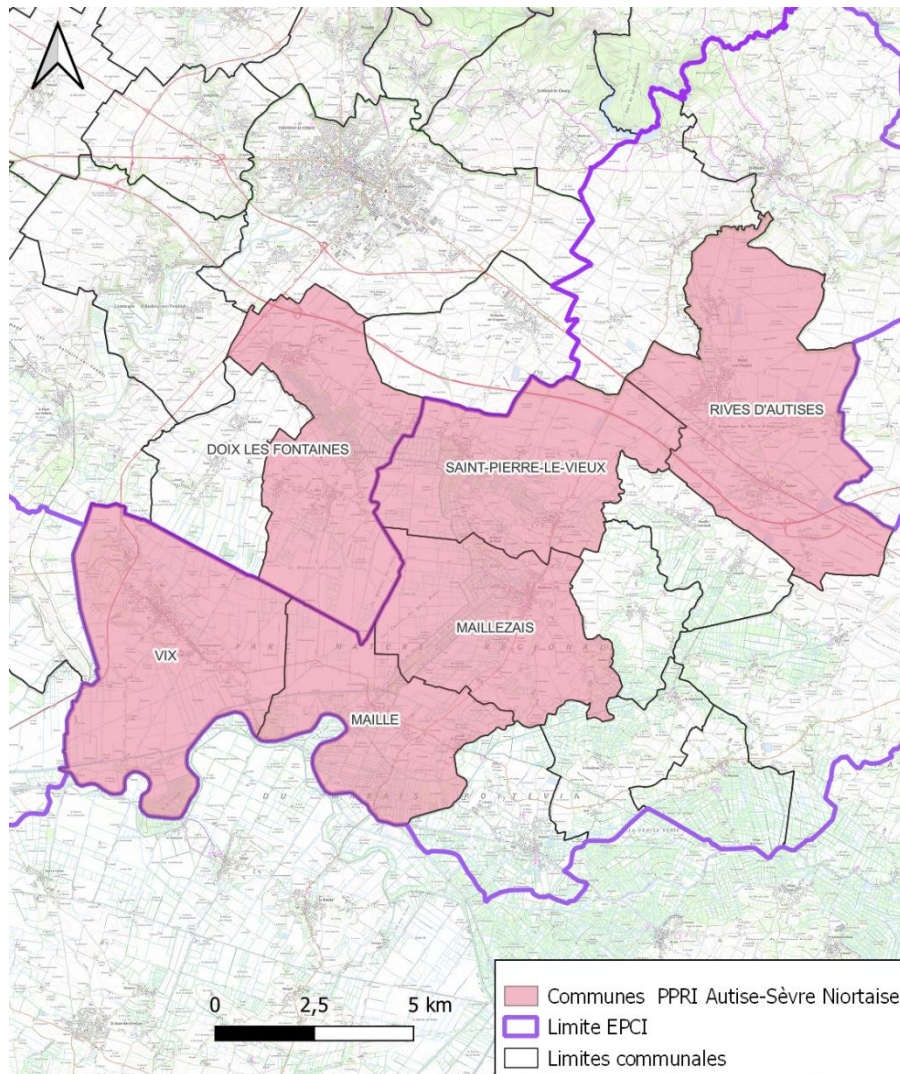
Sur la CdC Vendée Sèvre Autise : 4

- ✓ Puy-de-Serre
- ✓ Faymoreau
- ✓ Saint-Hilaire-des-Loges
- ✓ Xanton-Chassenon

4. Suites à donner à cette étude d'aléas

Prescription de 2 PPRI sur une partie de la zone d'étude

PPRI Autise –
Sèvre Niortaise



Communes concernées : 6

Sur la CdC Vendée Sèvre Autise : 5

- ✓ Rives d'Autise
- ✓ Saint-Pierre-le-Vieux
- ✓ Maillezais
- ✓ Maillé
- ✓ Vix

4. Suites à donner à cette étude d'aléas

Un Porter A Connaissance transmis par l'Etat

- À chaque commune couverte par l'étude :
 - Ensemble des scénarios modélisés sera en libre accès avec carte des hauteurs d'eau, de la dynamique et des aléas (pour crues fluviales)
 - Avec une distinction entre le scénario de référence (crue centennale) des autres scénarios pour information (crues fluviales 10 et 1000 ans, 10/100/1000 ans pour ruissellement, crue fluviale+orage, crue fluviale+événement marin)
 - Les rapports d'étude technique et non technique

- Application de l'article R111-2 du Code de l'Urbanisme :
 - Interdiction ou prescriptions spéciales pour un projet s'il est de nature à porter atteinte à la salubrité ou la sécurité publique
 - Double lecture PPRI existant/nouvelle connaissance selon secteur

- Prise en compte dans les documents de planification (PLU/PLUi)

5. Planning prévisionnel

- COTECH phase 2 « aléas » : 21 et 22 mars 2024 + 17 mai 2024
- COPIL de clôture de la phase 2 : 22 et 25 octobre 2024
- Notification de la nouvelle connaissance (PAC) : d'ici fin 2024
- Réunions publiques de présentation des aléas : fin 2024 / début 2025
- Pour les communes soumises à un PPRI :
 - Phase de recensement des enjeux à venir : 1^{er} semestre 2025
 - Phase zonage réglementaire, Règlement, Concertation : septembre 2025 à l'été 2026
 - Phases « codifiées » (consultation, enquête publique, approbation) : septembre 2026 à mai 2027